



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AFEH - Association des Familles d'Enfants Handicapés

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

AFEH - Association des Familles d'Enfants Handicapés
8 rue Brillat Savarin - 75013 PARIS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex

AFEH - Association des Familles d'Enfants Handicapés

8 rue Brillat Savarin - 75013 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de l'association AFEH - Association des Familles d'Enfants Handicapés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AFEH - Association des Familles d'Enfants Handicapés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chalon sur Saône, le 6 juin 2025

KPMG SA

Sylvie Merle

Associée

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets, droits similaires	51 359	48 734	2 625	5 625	- 3 000
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations corporelles					
Terrains	291 923	209 381	82 542	87 490	- 4 948
Constructions	6 625 982	2 599 927	4 026 055	4 248 573	- 222 518
Installations techniques, matériel et outillage industriels	359 583	282 446	77 138	86 742	- 9 604
Autres immobilisations corporelles	420 477	322 518	97 959	96 847	1 112
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées	215 000	200 000	15 000	15 000	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres				3 600	- 3 600
TOTAL (I)	7 964 324	3 663 006	4 301 318	4 543 876	- 242 558
Actif circulant					
Stocks et en-cours					
Avances et acomptes versés sur commandes	30 695		30 695	77 420	- 46 725
Créances					
. Créances clients, usagers et comptes rattachés	120 879	96 131	24 748	14 864	9 884
. Créances reçues par legs ou donations					
. Autres	623 070	620 000	3 070	14 150	- 11 080
Valeurs mobilières de placement				998 000	- 998 000
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	5 067 247		5 067 247	3 694 858	1 372 389
Charges constatées d'avance	19 724		19 724	13 125	6 599
TOTAL (II)	5 861 616	716 131	5 145 485	4 812 416	333 069
Frais d'émission des emprunts (III)					
Primes de remboursement des emprunts (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF	13 825 940	4 379 137	9 446 803	9 356 292	90 511

Bilan(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires	1 048 025	1 048 025	
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles	5 206 984	5 142 644	64 340
. Réserves pour projet de l'entité	786 230	786 230	
. Autres			
Report à nouveau	-863 969	-489 672	- 374 297
Excédent ou déficit de l'exercice	159 970	-309 958	469 928
Situation nette (sous total)	6 337 239	6 177 269	159 970
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	17 560	18 533	- 973
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	6 354 799	6 195 802	158 997
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	2 710 467	2 864 212	- 153 745
TOTAL (II)	2 710 467	2 864 212	- 153 745
Provisions			
Provisions pour risques	154 165	105 346	48 819
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	154 165	105 346	48 819
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		29	- 29
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 349	87 247	- 27 898
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	43 500	64 837	- 21 337
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	124 522	38 818	85 704
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	227 372	190 932	36 440
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	9 446 803	9 356 292	90 511
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation
Engagements donnés			

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations	27 495	13 249	14 246	107.53
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens	46 841	46 713	128	0.27
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	85 789	374 588	- 288 799	-77.10
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation				
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	33 886	36 713	- 2 827	-7.70
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières	1 629 370	1 839 594	- 210 224	-11.43
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	4 976	15 245	- 10 269	-67.36
Utilisations des fonds dédiés	153 745	187 317	- 33 572	-17.92
Autres produits	56 422	79 367	- 22 945	-28.91
Total des produits d'exploitation (I)	2 038 524	2 592 786	- 554 262	-21.38
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	23 726	21 949	1 777	8.10
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	644 465	1 397 522	- 753 057	-53.89
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	14 422	25 754	- 11 332	-44.00
Salaires et traitements	376 344	632 875	- 256 531	-40.53
Charges sociales	103 833	178 094	- 74 261	-41.70
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	258 737	279 830	- 21 093	-7.54
Dotations aux provisions	21 813	21 075	738	3.50
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	287 652	229 677	57 975	25.24
Total des charges d'exploitation (II)	1 730 991	2 786 776	-1 055 785	-37.89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I – II)	307 533	-193 990	501 523	258.53
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés	65 083	48 077	17 006	35.37
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)	65 083	48 077	17 006	35.37
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	130 000	115 000	15 000	13.04
Intérêts et charges assimilées		19	- 19	-100
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				

	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)	130 000	115 019	14 981	13.02
RESULTAT FINANCIER (III – IV)	-64 917	-66 942	2 025	3.03
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	242 616	-260 932	503 548	192.98
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	36 498	19 303	17 195	89.08
Sur opérations en capital	973	1 073	- 100	-9.32
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)	37 470	20 376	17 094	83.89
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	63 301	28 096	35 205	125.30
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	48 819	33 309	15 510	46.56
Total des charges exceptionnelles (VI)	112 120	61 405	50 715	82.59
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-74 649	-41 029	- 33 620	81.94
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)	7 997	7 997		0.00
Total des produits (I + III + IV)	2 141 078	2 661 239	- 520 161	-19.55
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 981 108	2 971 197	- 990 089	-33.32
EXCEDENT OU DEFICIT	159 970	-309 958	469 928	151.61
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature	181 054	348 658	- 167 604	-48.07
. Bénévolats				
Total	181 054	348 658	- 167 604	-48.07
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services	181 054	348 658	- 167 604	-48.07
. Prestations				
. Personnel bénévole				
Total	181 054	348 658	- 167 604	-48.07



Annexe

Annexe

Annexe association

PREAMBULE

L'association AFEH Association des Familles d'Enfants Handicapés de la Poste et Orange a pour objet le soutien et l'accompagnement des familles adhérentes tout au long du parcours de vie de leur enfant, à travers l'information et le soutien au travers du réseau des sections départementales, la défense des droits, le soutien aux aidants et les aides financières mais aussi par l'organisation des loisirs et vacances lors de séjours adaptés dans les centres de loisirs et de vacances et l'accueil des familles ou groupe dans le village de vacances VSA.

L'association est organisée autour de 4 secteurs : le siège, les sections départementales, les centre de vacances et la section VSA portant l'immobilier du village de vacances VSA.

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 9 446 803,40 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 159 969,95 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15 mai 2025 par les dirigeants.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes annuels sont composés des comptes des quatre sections composant l'association à savoir :

- le siège,
- les centres de vacances,
- les sections départementales et
- le secteur distinct VSA.

Les comptes annuels sont des comptes combinés après neutralisation des opérations réciproques au niveau des comptes de bilan.

L'association a constitué une provision pour dépréciation des titres et du compte courant qu'elle détient auprès de sa fille la SAS VSA CORREZE.

Par ailleurs, une provision pour risque a été constitué à hauteur de la situation nette négative de la filiale pour le montant excédent l'avance en compte courant

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

METHODE GENERALE

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, et n°2019-04 relatif à la réécriture du plan comptable général, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés (ou sont directement inscrits en charges) dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Amortissement et dépréciation de l'actif :

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 1 à 03 ans
Brevets	7 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 6 à 20 ans
Constructions	de 10 à 40 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Agencements, aménagements, installations	de 6 à 10 ans
Matériel de transport	4 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans
Mobilier	de 5 à 10 ans

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non-recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entité au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités. Elles sont déterminées en appliquant au calcul de l'indemnité légale ou conventionnelle une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Contributions volontaires :

Conformément au règlement comptable ANC 2018-06, les contributions volontaires ont fait l'objet d'une valorisation dans les conditions suivantes :

Les contributions en travail sont valorisées aux tarifs du personnel de remplacement selon la convention collective.

Les contributions en biens et services sont valorisées pour leur coût réel soit au prix de marché.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	51 359			51 359
Immobilisations corporelles	7 722 005	19 779	43 819	7 697 966
Immobilisations financières	218 600		3 600	215 000
TOTAL	7 991 963	19 779	47 419	7 964 324

Amortissements

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	45 734	3 000		48 734
TOTAL I	45 734	3 000		48 734
Terrains	204 433	4 948		209 381
Constructions				
sur sol propre	2 377 409	222 518		2 599 927
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements	177 468	8 767		186 245
Installations techniques, matériel, outillages industriels	95 373	827		96 200
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport	34 097	549	15 597	19 049
Matériel de bureau et informatique	313 573	18 118	28 222	303 469
Emballage récupérables et divers				
TOTAL II	3 202 354	255 727	43 819	3 414 272
TOTAL GENERAL (I+II)	3 248 088	258 727	43 819	3 463 006

Etat des créances et charges constatées d'avance

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé:			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
Créances de l'actif circulant:			
Créances usagers	120 879	120 879	
Autres créances	623 070	623 070	
Charges constatées d'avance	19 724	19 724	
TOTAL	763 673	763 673	

Autres créances

Avances et acomptes fournisseurs	30 695 euros
Avances au personnel sur frais	1 840 euros
Avance en compte courant filiale VSA	620 000 euros
Débiteurs divers	52 euros
Subrogation	875 euros
Cotisation dues au siège	211 euros
Crédit de tva et de taxes sur les salaires	83 euros

Etat des provisions pour dépréciation des éléments de l'actif

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Stocks et en-cours				
Comptes de tiers	74 316	21 813		96 131
Comptes financiers	690 000	130 000		820 000
TOTAL	764 316	151 813		916 131

L'association a constitué une provision pour dépréciation des titres de la SAS VSA Corrèze dont elle détient 100% du capital.
Le montant de cette provision est de 200 000 euros au 31/12/2024.
Elle a aussi constitué une provision pour dépréciation de la créance qu'elle possède sur cette même filiale à hauteur de 620 000 euros au 31/12/2024.

Annexe association (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Fonds propres**

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	1 048 025				1 048 025
Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise					
Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation					
Dont générosité du public					
Réserves	5 928 874	64 339			5 993 213
Dont générosité du public					
Report à nouveau	-489 672	-374 297			-863 969
Dont générosité du public					
Excédent ou déficit de l'exercice	-309 958	309 958	159 970		159 970
Dont générosité du public					
Situation nette	6 177 269		159 970		6 337 239
Situation nette dont générosité du public					
Fonds propres consommables					
Dont générosité du public					
Subventions d'investissement	18 533			973	17 560
Dont générosité du public					
Provisions réglementées					
Dont générosité du public					
TOTAL	6 195 802		159 970	973	6 354 799
TOTAL dont générosité du public					

Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées		
- à l'exercice		
- aux exercices ultérieurs		
Report à nouveau non affecté à des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association	863 969	95 731
SOLDE	863 969	95 731

Analyse des fonds dédiés

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisation :			A la clôture
			Montant global	Remboursements	Transferts	
Fonds réservations de place	18 055					18 055
Fonds sections départementales	114 752		6 527			108 225
Fonds vacances	20 700		2 700			18 000
Vivre FM et la poste	16 283		3 118			13 165
Fonds FTSA CCUES VSA	1 090 668		57 237			1 033 431
Fonds La Poste COGAS VSA	1 476 587		77 489			1 399 098
Fonds CCAH VSA	127 167		6 674			120 494
TOTAL	2 864 212	0	153 745	0	0	2 710 467

FONDS ASSOCIATIFS Compte 102

Subvention AGEF Pays de BRIVE pour immobilier VSA 800 000 euros
 Subvention AGEF Nuits Saint Georges pour immobilier VSA 200 000 euros
 Subvention pour investissements des sections départementales 48 025 euros

Subventions d'investissement**Subventions**

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Nouvelle subvention de l'exercice	Annulation de l'exercice	A la clôture
Conseil départemental	VSA	30 750			30 750
TOTAL		30 750			30 750

Reprises

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	A l'ouverture	Quote-part virée au résultat de l'exercice	Reprise de l'exercice	A la clôture
Conseil départemental	VSA	12 217	973		13 190
TOTAL		12 217			

Provision pour risques et charges

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminution Reprises de l'exercice	A la clôture
Provisions pour investissement				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pensions obligatoires similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	105 346	48 819		154 165
TOTAL (II)	105 346	48 819		154 165
TOTAL GENERAL (I+II)	105 346	48 819		154 165
Dont dotations et reprises				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles		48 819		

Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	59 349	59 349		
Dettes fiscales et sociales	43 500	43 500		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	124 522	124 522		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	227 372	227 372		

Charges à payer par poste de bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	41 849
Dettes fiscales et sociales	24 300
Autres dettes	
TOTAL	66 149

Annexe association (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Concours publics et subventions

Nom du subventionneur	Motif de la subvention	Montant notifié N	Montant perçu N	Montant restant à percevoir en N+1	Montant perçu d'avance en N	Montant perçu d'avance en N-1
Orange	exploitation	873 000	873 000			
La poste	exploitation	718 000	718 000			
La poste	exploitation	38 370	38 370			
TOTAL		1 629 370	1 629 370			

Ventilation des produits = 132 630,16 euros

Participation des familles	33 886 euros
Ventes de calendriers	43 261 euros
Ventes hébergements et autres	3 580 euros

Services extérieurs = 261 160,65 euros

Dont :

Prestations hôtelières	72 123,74 euros
Location immobilières	60 658,90 euros
Locations Véhicules	41 486,19 euros
Location équipements	18 307,67 euros
Entretien logiciels	14 164,34 euros
Maintenance	13 025,35 euros

Autres Services extérieurs = 325 447,63 euros

Dont :

Honoraires administratifs	40 330,01 euros
Transports du personnel	26 405,24 euros
Voyages et déplacements	38 179,52 euros
Frais de conseils et d'assemblée	40 656,02 euros
Frais d'hébergement du siège	61 257,13 euros
Frais de réception	21 677,55 euros

Autres charges de gestions courantes = 286 010,52 euros

Dont :

Activités excursions	6 337,51 euros
Frais d'animation	137 645,77 euros
Aides versées aux familles	20 828,21 euros
Aides versées cheque domicile	14 495,91 euros
Aides versées autres	420,00 euros
Aides aux séjours	98 773,44 euros
Charges diverses	5 775,30 euros

Analyse du résultat

Catégories d'activité, marchés géographiques, catégories de ressources	Déficit	Excédent
SIEGE		259 387,76
VSA	114 841,42	
VACANCES		3 343,32
SECTIONS		12 080,29
Résultat de l'exercice		159 969,95

Information sectorielle compte de résultat SIEGE

AFEHSIE		COMPTES DE RÉSULTAT		page 3	
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024		Présenté en Euros		Edité le 09/05/2025	
COMPTES DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
		Total	%	Total	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:					
Cotisations		27 495		13 249	14 246
Ventes de biens et services					107,53
- Ventes de biens		3 000		3 000	N/A
Produits de tiers financeurs					
- Ressources liées à la générosité du public					
- Dons manuels		31 562	36 327	-4 765	-13,11
- Contributions financières		891 963	530 389	361 574	68,17
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		910		910	N/A
Utilisations des fonds dédiés		5 818	26 518	-20 700	-78,05
Autres produits		2 245	25	2 220	N/A
Total des produits d'exploitation (I)		962 992	606 507	356 485	58,78
CHARGES D'EXPLOITATION:					
Achats de marchandises		8 305	4 029	4 276	106,13
Autres achats et charges externes		324 685	403 861	-79 176	-19,59
Impôts, taxes et versements assimilés		1 820	3 256	-1 436	-44,09
Salaires et traitements		162 773	101 754	61 019	59,97
Charges sociales		55 543	41 634	13 909	33,41
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		12 926	14 832	-1 906	-12,84
Autres charges		32 121	30 955	1 166	3,77
Total des charges d'exploitation (II)		598 173	600 322	-2 149	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		364 819	6 185	358 634	N/A
PRODUITS FINANCIERS:					
Autres intérêts et produits assimilés		65 083	48 077	17 006	35,37
Total des produits financiers (III)		65 083	48 077	17 006	35,37
CHARGES FINANCIÈRES:					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		130 000	115 000	15 000	13,04
Total des charges financières (IV)		130 000	115 000	15 000	13,04
RESULTAT FINANCIER (III - IV)		-64 917	-66 923	2 006	3,00
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		299 902	-60 738	360 640	653,76
PRODUITS EXCEPTIONNELS:					
Sur opérations de gestion		26 801		26 801	N/A
Total des produits exceptionnels (V)		26 801		26 801	N/A
CHARGES EXCEPTIONNELLES:					
Sur opérations de gestion		10 500	14 607	-4 107	-28,11
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions		48 819	33 309	15 510	46,58
Total des charges exceptionnelles (VI)		59 319	47 916	11 403	23,80
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-32 518	-47 916	15 398	32,14
Impôts sur les bénéfices (VIII)		7 997	7 997		0,00
CABINET LVDS					

AFEHSIE		COMPTES DE RÉSULTAT		page 4
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024		Présenté en Euros		Edité le 09/05/2025

COMPTES DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Total des produits (I + III + V)	1 054 877	654 584	400 293	61,15
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	795 489	771 235	24 254	3,14
EXCEDENT OU DEFICIT	259 388	-116 651	376 039	322,36
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Dons en nature				
Prestations en nature	181 054	348 658		
Bénévolat				
TOTAL	181 054	348 658		
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services	181 054	348 658		
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL	181 054	348 658		

Information sectorielle compte de résultat secteur vacances

AFEHVAC		COMPTE DE RÉSULTAT		page 3	
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024		Présenté en Euros		Edité le 09/05/2025	
COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
		Total	%	Total	%
Variation					
PRODUITS D'EXPLOITATION:					
Ventes de biens et services					
- Ventes de biens		460	2 067	-1 607	-77,74
- Ventes de prestations de services		63 976	353 513	-289 537	-81,89
Produits de tiers financeurs					
- Ressources liées à la générosité du public					
- Contributions financières		578 370	1 133 754	-555 384	-48,98
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges		4 066	15 245	-11 179	-73,32
Autres produits		5 138	1 555	3 583	230,42
Total des produits d'exploitation (I)		652 011	1 506 133	-854 122	-56,70
CHARGES D'EXPLOITATION:					
Autres achats et charges externes		256 015	929 658	-673 643	-72,45
Impôts, taxes et versements assimilés		3 491	11 173	-7 682	-68,75
Salaires et traitements		213 572	531 122	-317 550	-59,76
Charges sociales		48 290	136 480	-88 170	-64,60
Autres charges		112 074	25 368	86 706	341,79
Total des charges d'exploitation (II)		633 442	1 633 781	-1 000 339	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		18 569	-127 647	146 216	114,55
PRODUITS FINANCIERS:					
Total des produits financiers (III)					
CHARGES FINANCIERES:					
Intérêts et charges assimilées			19	-19	-100,00
Total des charges financières (IV)			19	-19	-100,00
RESULTAT FINANCIER (III - IV)			-19	19	-100,00
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		18 569	-127 666	146 235	114,54
PRODUITS EXCEPTIONNELS:					
Sur opérations de gestion		3 357	960	2 397	249,69
Total des produits exceptionnels (V)		3 357	960	2 397	249,69
CHARGES EXCEPTIONNELLES:					
Sur opérations de gestion		18 583	9 889	8 694	87,92
Total des charges exceptionnelles (VI)		18 583	9 889	8 694	87,92
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		-15 226	-8 928	-6 298	-70,53
Total des produits (I + III + V)		655 368	1 507 094	-851 726	-66,50
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		652 025	1 643 688	-991 663	-60,32
EXCEDENT OU DEFICIT		3 343	-136 594	139 937	102,45
CABINET LVDS					

Information sectorielle compte de résultat secteur sections départementales

AFEHSEC

page 3

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

Edité le 09/05/2025

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:						
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	43 381		44 646		-1 265	-2,82
Produits de tiers financeurs						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	2 324		386		1 938	502,07
- Contributions financières	159 038		175 452		-16 414	-9,35
Utilisations des fonds dédiés	6 527		4 774		1 753	36,72
Autres produits	49 038		77 787		-28 749	-36,96
Total des produits d'exploitation (I)	260 307		303 045		-42 738	-14,09
CHARGES D'EXPLOITATION:						
Achats de marchandises	15 421		17 920		-2 499	-13,84
Autres achats et charges externes	61 315		62 177		-862	-1,36
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	157				157	N/A
Autres charges	143 455		173 351		-29 896	-17,24
Total des charges d'exploitation (II)	220 348		253 448		-33 100	
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	39 959		49 597		-9 638	-19,42
PRODUITS FINANCIERS:						
Total des produits financiers (III)						
CHARGES FINANCIERES:						
Total des charges financières (IV)						
RESULTAT FINANCIER (III - IV)						
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	39 959		49 597		-9 638	-19,42
PRODUITS EXCEPTIONNELS:						
Sur opérations de gestion	6 339		18 342		-12 003	-65,43
Total des produits exceptionnels (V)	6 339		18 342		-12 003	-65,43
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	34 218		3 600		30 618	850,50
Total des charges exceptionnelles (VI)	34 218		3 600		30 618	850,50
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-27 879		14 742		-42 621	-289,10
Total des produits (I + III + V)	266 646		321 387		-54 741	-17,02
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	254 566		257 048		-2 482	-0,96
EXCEDENT OU DEFICIT	12 080		64 339		-52 259	-81,21

CABINET LVDS

Information sectorielle compte de résultat secteur VSA

ASSOCIATION FAMILLES ENFANTS HANDICAPES L P ET F T					page 3									
COMPTÉ DE RÉSULTAT														
Période du 01/01/2024 au 31/12/2024			Présenté en Euros		Edité le 09/05/2025									
COMPTÉ DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%					
			Total		%		Total		%		Variation		%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:														
Ventes de biens et services														
- Ventes de prestations de services			21 813				21 075				738		3,50	
Produits de tiers financeurs														
- Ressources liées à la générosité du public														
Utilisations des fonds dédiés			141 400				156 025				-14 625		-9,36	
Autres produits			1				0				1		NIS	
Total des produits d'exploitation (I)			163 214				177 101				-13 887		-7,83	
CHARGES D'EXPLOITATION:														
Autres achats et charges externes			2 449				1 825				624		34,19	
Impôts, taxes et versements assimilés			9 111				11 325				-2 214		-19,54	
Dotations aux amortissements et aux dépréciations			267 467				264 998				2 469		0,93	
Dotations aux provisions							21 075				-21 075		-100,00	
Autres charges			1				2				-1		-49,99	
Total des charges d'exploitation (II)			279 028				299 226				-20 198			
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			-115 814				-122 125				6 311		5,17	
PRODUITS FINANCIERS:														
Total des produits financiers (III)														
CHARGES FINANCIERES:														
Total des charges financières (IV)														
RESULTAT FINANCIER (III - IV)														
RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)			-115 814				-122 125				6 311		5,17	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:														
Sur opérations en capital			973				1 073				-100		-9,31	
Total des produits exceptionnels (V)			973				1 073				-100		-9,31	
CHARGES EXCEPTIONNELLES:														
Total des charges exceptionnelles (VI)														
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			973				1 073				-100		-9,31	
Total des produits (I + III + V)			164 186				178 174				-13 988		-7,84	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)			279 028				299 226				-20 198		-6,74	
EXCEDENT OU DEFICIT			-114 841				-121 052				6 211		5,13	
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE														
CABINET LVDS														

Annexe association (suite)**AUTRES INFORMATIONS*****Engagements et sûretés réelles consenties*****Les cautions, avals et garanties donnés sont les suivants :**

Les cautions données concernent les réservations sur location des centres de vacances.

Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Rémunération des cadres dirigeants

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif n'est pas communiqué.

En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à indiquer une rémunération individuelle.

Les administrateurs ne perçoivent aucune rémunération et sont entièrement bénévoles.

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	1
Non cadres	5	2
TOTAL	6	3

Nature et évaluation des contributions volontaires

L'association a opté pour une inscription en comptabilité des mises à dispositions des locaux et du personnel selon les évaluations faites par les organismes donateurs ou subventionneurs.

Les valorisations sont inscrites en pieds de comptes de résultat ou en charges et produits

Mise à disposition des locaux : 105 406 euros

Mise à disposition de personnel : 75 648 euros

Honoraires du commissaire aux comptes

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 20 967 euros.